



REPUBLIQUE TUNISIENNE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université de Kairouan

PAQ -DGSU



TERMES DE REFERENCE

Avis de sollicitation de manifestation d'intérêt N°09/2023 :

**PAQ-DGSU Pour le recrutement d'un cabinet de consultants pour la
mission :**

**« Formation et certification en MANAGEMENT DE PROJETS
selon le standard "PMBOK" du Project Management Institute
"PMI" »**

A1.2.2.5. Réaliser des actions de formation au profit des membres de la cellule d'expertise.

TABLE DES MATIERES

1. Contexte de l'action	3
2. Objectifs de la mission & résultats attendus	3
3. Bénéficiaire de la mission	4
4. Durée, Lieu et calendrier d'exécution de la mission.....	5
.5 Programme de formation:.....	5
6. livrables :.....	6
7. Qualification et profil du consultant	6
8. Moyens et ressources à mobiliser par le consultant :.....	7
9. RESPONSABILITE DU CONSULTANT :	7
10. Pièces constitutives de la manifestation d'intérêts.....	7
11. Mode de sélection et négociation du contrat	9
12. LIVRABLES :	11
13. CONFLITS D'INTERET :.....	11
15. RESPONSABILITE DU BUREAU :	12

1. Contexte de l'action

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) conduit un Programme de Modernisation de l'Enseignement Supérieur en soutien à l'Employabilité des jeunes diplômés (PromESsE) financé en partie par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD). Dans ce contexte, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) a lancé un nouveau financement compétitif d'innovation le PAQ pour le Développement de la Gestion Stratégique des Universités Publiques (PAQ-DGSU), et ce dans le but de développer leur autonomie institutionnelle, leur redevabilité et leur performance.

Dans le cadre de ce projet, l'Université de Kairouan se propose de confier à un (01) cabinet de consultants la mission de **Former et certifier des enseignants et cadre administratifs de l'Université de Kairouan en MANAGEMENT DE PROJETS selon le standard "PMBOK" du Project Management Institute "PMI"**.

L'Université de Kairouan invite les cabinets intéressés à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits dans les présents termes de références de cette mission, téléchargeables sur le site de l'Université de Kairouan (www.univ-k.rnu.tn).

2. Objectifs de la mission & résultats attendus

- **La formation a pour objectif de :**
 - Apprendre comment organiser un travail pour le mener sous forme de projet
 - Comprendre les différents rôles et responsabilités liés au management de projet
 - Définir un projet dans ses différents aspects
 - Elaborer et gérer un plan de projet, gérer d'une façon proactive le contenu, les problèmes et la communication dans le cadre d'un projet
 - Etablir les méthodes appropriées susceptibles de gérer la documentation d'un projet
 - Identifier et gérer les risques d'un projet
 - Comprendre les processus de gestion des ressources humaines d'un projet
 - Identifier le niveau de qualité exigé et gérer le projet à ce niveau

- Se familiariser avec la gestion des projets (Plans d'action, Tableaux de bord, PMO...)
- Identifier les indicateurs de performance requis pour vérifier le niveau de qualité
- Mesurer le succès d'un projet
- Préparer l'examen de certification PMP® (prépa PMP®)
- Se familiariser avec l'ouvrage de référence du PMI® : le PMBoK® Guide
- Valider les connaissances déjà acquises en management de projet
- Passer l'examen de certification PMP® (prépa PMP®).
- **La formation doit permettre aux participants de :**
 - Identifier les parties prenantes d'un projet
 - Comprendre les différentes phases de la réalisation d'un projet
 - Maîtriser les 5 groupes de processus du management de projet
 - Maîtriser les 10 domaines de connaissance du management de projet selon le Guide PMBOK
 - Maîtriser les techniques de planification
 - Gérer les ressources avant, pendant et après le projet
 - Dimensionner les ressources humaines nécessaires pour le projet et les accompagner.
 - Suivre efficacement l'exécution d'un projet
 - Maîtriser les coûts d'un projet
 - Maîtriser la qualité d'exécution d'un projet
 - Evaluer les risques inhérents à un projet
 - Intégrer la problématique financière à la réalisation du projet
 - Maîtriser les techniques de la gestion des conflits
 - Clôturer le projet

3. Bénéficiaire de la mission

Les bénéficiaires de cette mission de formation sont 12 cadres administratifs et enseignants de l'Université de Kairouan, dont 08 personnes vont passer de l'examen de certification. En effet, les

bénéficiaires suivront une session de formation qui devra leur permettre de se préparer à la certification en management de Projet PMP (Project Management Professional) du PMI (Project Management Institute) ou équivalent.

4. Durée, Lieu et calendrier d'exécution de la mission

La durée globale de la formation est de 05 jours (07 heures/jour). Elle se déroulera après la signature du contrat. L'Université de Kairouan s'engage à mettre à la disposition du consultant le local approprié pour assurer sa mission. La date de la formation sera fixée ultérieurement, ainsi que la date de l'examen.

5. Programme de formation :

- ✓ Introduction au guide PMBOK V7
- ✓ L'environnement opérationnel du projet
- ✓ Le rôle du chef du projet
- ✓ Le management de l'intégration du projet
- ✓ Le Management du périmètre du projet
- ✓ Le Management de l'échéancier du projet
- ✓ Le Management des coûts du projet
- ✓ Le Management de la qualité du projet
- ✓ Exemples tirés de la pratique
- ✓ Le Management des ressources du projet
- ✓ Le Management des communications du projet
- ✓ Le Management des risques du projet
- ✓ Management des approvisionnements du projet
- ✓ Le Management des parties prenantes du projet
- ✓ Retour sur le management de l'intégration et récapitulatif du cours
- ✓ Des ateliers de coaching pour préparer les participants à passer l'examen

6. Livrables :

- ✓ Un programme prévisionnel et détaillé pour la réalisation de la mission.
- ✓ Guide PMBOK V7 en papier et en CD.
- ✓ Cours présenté en papier et en CD.
- ✓ Certificat reconnu en Management de Projet selon le standard "PMBOK" du Project Management Institute "PMI".
- ✓ Rapport décrivant le déroulement de la formation, évaluant la pertinence, l'efficacité et l'efficience de l'action et portant un bilan sur les progrès individuels des personnes formées par rapport à leur niveau de début.
- ✓ Rapport des séances de coaching
- ✓ Examen à blanc
- ✓ 08 Voucher

7. Qualification et profil du consultant

L'exécution de la mission requiert de la part de l'organisme de certification et de l'expertise des qualifications et des compétences confirmées en Project Management Professional « PMP » de l'Institut du Management de Projet-PMI, et notamment :

- ✓ Ayant une expérience professionnelle pertinente dans le domaine de la formation et la certification en Project Management Professional « PMP » de l'Institut du Management de Projet-PMI;
- ✓ Ayant une bonne connaissance des structures de l'enseignement supérieur en Tunisie;
- ✓ Disposant des formateurs certifiés en Project Management Professional « PMP » de l'Institut du Management de Projet-PMI, ayant une qualification démontrée en formation de formateur (PMP), et ayant une formation de niveau universitaire avancée (minimum Bac+5) ;
- ✓ une expérience prouvée dans des missions pertinentes (type : PAQ, etc.)
- ✓ Une pédagogie active ; variée alternant exposés, exercices d'appropriation et simulation.
- ✓ Des méthodes et outils concrets et opérationnels directement utilisables en situation professionnelle.
- ✓ Ateliers pratiques.

8. Moyens et ressources à mobiliser par le consultant :

Le consultant prend à sa charge son transport, son hébergement et tous les frais engendrés lors de son séjour. Il est tenu de mobiliser par ses soins les moyens logistiques primordiaux pour sa prestation ainsi que les équipements et les moyens logistiques nécessaires durant l'exécution de la mission (impression, tirage, édition, support numérique) :

- ✓ Documentations papier et sur support numérique ;
- ✓ Portes Documents et stylos ;
- ✓ Certificat de formation.

9. RESPONSABILITE DU CONSULTANT :

Le consultant est censé s'acquitter de sa mission avec la diligence voulue et dans les règles de l'art. La responsabilité du consultant envers l'Université de Kairouan est régie par le droit applicable au marché.

10. Pièces constitutives de la manifestation d'intérêts

Les manifestations d'intérêts doivent être déposées sur Tuneps ou parvenir par voie postale, ou déposées directement au bureau d'ordre central de l'Université de Kairouan, à l'adresse ci-dessous, et ce au plus tard le **24 Aout 2023** à 12heures 00mn, heure locale, avec la mention suivante :

**« Formation et certification en MANAGEMENT DE PROJETS selon
le standard "PMBOK" du Project Management Institute "PMI" »
« Avis de sollicitation de manifestation d'intérêt N°09/2023 »
‘A NE PAS OUVRIR SAUF EN PRESENCE DE LA
COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS’**

Les pièces constituant l'Offre doivent être présentées dans des enveloppes fermées comme suit :

- ✓ Une enveloppe extérieure portant l'adresse suivante :

**Université de Kairouan
Adresse : Campus Universitaire Route périphérique Dar El Amen Kairouan
3100**

- ✓ **Le cachet du Bureau d'Ordre de l'Université de Kairouan faisant foi.**
- ✓ **L'enveloppe extérieure doit être anonyme sans en-tête, ni sigle ou cachet du soumissionnaire, et doit porter en plus de l'adresse sous indiquée, uniquement l'indication suivante :**
 - Le dossier de soumission devra comporter une offre technique comprenant :
 - ✓ Lettre de candidature, dûment datée et signée, au nom de Monsieur le président de l'université de Kairouan
 - ✓ Curriculum vitae de l'expert, retraçant ses principales qualifications et expériences professionnelles acquises en rapport avec la mission, ainsi que toute information indiquant que le candidat atteste de l'expérience et des compétences nécessaires et qu'il est qualifié pour exécuter les dits services selon le modèle de CV joint aux termes de référence.
 - ✓ Références récentes (5 dernières années) et pertinentes en missions similaires avec mention obligatoire des références des missions.
 - ✓ Qualifications en rapport avec la nature de la mission.
 - ✓ Tout autre document jugé nécessaire par le candidat.
 - ✓ Une proposition détaillée du programme de formation sous forme de tableau récapitulatif portant en détail l'intitulé de chaque module, leurs objectifs les résultats escomptés et le nombre d'heures allouées à chacun.
 - ✓ Une copie du présent document des termes de référence signés et paraphés par l'expert.

Les candidats intéressés peuvent obtenir de plus amples informations au sujet des termes de référence par mail à l'adresse électronique : mej.souma@gmail.com et trouver la version numérique des documents afférents à cet appel sur le site web de l'université de Kairouan : [www.
http://www.univ-k.rnu.tn/](http://www.univ-k.rnu.tn/).

11. Mode de sélection et négociation du contrat

La sélection du soumissionnaire (bureau d'études / consulting) est effectuée conformément aux procédures définies dans les Directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale » éditées en Janvier 2011 et mises à jour en Juillet 2014.

Toute candidature émanant d'un consultant individuel sera exclue.

La CS établira un classement des candidatures selon le barème de notation des qualifications techniques du tableau qui suit. Le soumissionnaire doit présenter les références démontrant toute expertise exigée par la mission ainsi les preuves de qualification du (ou des) formateurs, **au cas où le soumissionnaire participe avec plus qu'un formateur, la notation retenue sera celle du formateur le moins compétent (selon les critères du tableau d'évaluation qui suit).**

Une commission de sélection (CS) établira un classement des soumissionnaires selon les critères suivants :

- Être titulaire au moins d'un diplôme de niveau Bac+5 ;
- Être certifié en PMP du PMI avec une certification valide ;
- Avoir au moins deux expériences réussies en enseignement supérieur ;
- Avoir au moins une expérience pertinente en domaine de gestion du projet ;
- Avoir des qualifications et des références solides dans des activités similaires à celles objet de la présente mission.

Il est à noter que le soumissionnaire doit présenter les références démontrant toute expertise exigée par la mission.

Une première évaluation des dossiers de candidatures sur la base des critères suivants :

Critères d'évaluation	Détails des critères d'évaluation	Note	Total
Expérience Générale du Cabinet	Expérience Générale en Formation et certification PMP (05 pts / expériences, plafond 20pts)	20/100	20 points/100
Expérience pertinente du formateur pour la mission	Expérience en formation et coaching en PMP (05 pts par expériences avec un plafond 30pts)	30/100	80 points /100
	Missions similaires en Enseignement Supérieur (05 pts/ mission, plafond 20pts)	20/100	
	Plan de travail & Approche pédagogique et méthodologie	10/100	
	Grade+ formation universitaire min (bac+5) -Mastère ou ingénierie 05 pts -Doctorat 10 pts	10/100	
	Certification et qualification des Experts -certificat PMP 05pts Autres certificats 05pts	10/100	
Total			100/100

Un PV d'évaluation des soumissionnaires ayant manifesté leur intérêt à assurer cette mission est rédigé au terme de la sélection par le Comité de Sélection (CS) qui établira une liste restreinte des bureaux d'études ayant eu un score minimum de 70/100. Le soumissionnaire (bureau d'études / consulting) ayant obtenu une note inférieure à 70 points, verra son offre rejetée de droit.

Le bureau d'études classé premier sera invité à soumettre une proposition technique et financière détaillée puis à négocier le marché. En cas d'accord à la suite des négociations, le responsable du bureau d'études sera désigné attributaire de la mission et appelé à signer le contrat. En cas de désaccord, le comité technique passera au consultant classé 2ème dans la liste restreinte.

Les négociations avec le soumissionnaire porteront essentiellement sur :

- Les conditions techniques de mise en œuvre de la mission, notamment le calendrier détaillé de déroulement de la mission ;
- L'approche méthodologique et les modalités d'exécution de la formation ;
- Le contenu des livrables.
- L'offre financière détaillée.

12.LIVRABLES :

Tous les livrables mentionnés dans ces termes de référence doivent être, rédigés en langue française et fournis selon la forme jugée satisfaisante par l'Université de Kairouan.

Une fois validés, tous ces livrables seront remis à l'Université de Kairouan en version papier, en trois (3) exemplaires, avec une copie électronique (sous format Word et PDF).

L'envoi du rapport final de la mission devra être effectué, dans les 15 jours qui suivent la fin de la mission.

13.CONFLITS D'INTERET :

Les consultants en conflits d'intérêt, c'est-à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect au projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec l'Université de Kairouan doivent déclarer leurs conflits d'intérêt au moment de la transmission de la lettre de candidature pour la mission.

14.CONFIDENTIALITE :

Le consultant retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à cette occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

15.RESPONSABILITE DU BUREAU :

Le bureau d'étude est censé s'acquitter de sa mission avec la diligence voulue et dans les règles de l'art. La responsabilité du bureau d'étude envers l'Université de Kairouan est régie par le droit applicable au marché.

Université de Kairouan